

Chantal PICHARLES

Conseillère des Français
de l'Etranger - Grèce
Conseillère à l'Assemblée
des Français de l'Etranger (AFE)



Guy BROCHARD

Conseiller des Français
de l'Etranger - Grèce

Chères et chers compatriotes,

En cette période estivale qui a démarré sous une forte chaleur, nous espérons que vous profitez d'un été reposant et serein.

Des célébrations ont eu lieu un peu partout en Grèce à l'occasion de notre fête nationale, le 14 juillet, nous citerons Athènes, Céphalonie, Thessalonique, Volos et beaucoup d'autres lieux de festivités citoyennes. C'est une occasion de rappeler notre devise nationale :

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.

Trois mots qui traduisent notre attachement à notre pays au travers de nos valeurs communes. Que ces valeurs continuent de nous guider dans nos actions, nous permettent d'accepter les différences, de développer nos principes de solidarité, d'avancer dans nos combats majeurs de justice sociale, de paix et de préservation de notre environnement (nous ne pouvons que nous réjouir de la décision de la Grèce qui vient d'augmenter significativement son espace maritime protégé).

En attendant de vous retrouver en Septembre pour de nouvelles informations, nous vous souhaitons un très bel été.

Chantal et Guy.

Pétition contre la loi Duplomb :

Une pétition contre la loi Duplomb, déposée sur le site de l'Assemblée nationale, bat tous les records de signatures jamais enregistrés en une dizaine de jours. (plus de 2 millions de signatures , soit bien largement au-dessus du seuil requis des 500 000 pour obtenir un débat en séance.)

Cette pétition dénonce la loi qui prévoit -entre autre- la réintroduction à titre dérogatoire de l'acétimipride, pesticide de la famille des néonicotinoïdes, interdits en France mais encore autorisés en Europe jusqu'en 2033.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire sera-t-elle enfin saisie ?

Quelle sera la décision du Conseil constitutionnel qui doit se prononcer sur la loi d'ici au 10 août ?

Cette mobilisation citoyenne portera-t-elle ses fruits ?

Doit-on protéger la biodiversité, la santé des consommateurs et des agriculteurs (taux de cancers inquiétants adultes et très jeunes enfants) ou accepte t-on d'anéantir les pollinisateurs, abeilles ... ?

Doit-on privilégier la productivité de l'agro-industrie au détriment d'une agriculture plus raisonnable et plus saine ?

Beaucoup de questions sur l'avenir de l'environnement dont dépend la vie humaine.

Pour vous faire votre propre idée, voici le texte de la pétition (y accéder, via France connect) et la possibilité d'ajouter votre signature. <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-3014>

Assises de la Protection Sociale des Français de l'Étranger

À la demande du Gouvernement, l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) organise, de mars à octobre 2025, les **Assises de la Protection Sociale des Français de l'Étranger**. Cette initiative vise à engager une réflexion collective et participative sur l'avenir des dispositifs de protection sociale destinés aux trois millions de Français résidant à l'étranger, hors de France.

Le Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et des Français de l'Étranger, M Laurent Saint-Martin a mandaté l'Assemblée des Français de l'Etranger pour l'organisation des Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger qui s'articulent autour de trois thématiques principales :

- **Les aides à la scolarité (bourses scolaires et accompagnement des élèves en situation de handicap, AESH) ;**
- **Les aides sociales directes et indirectes : le soutien aux Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) ;**
- **L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger.**

Les Assises doivent nous permettre à toutes et tous, Françaises et Français de l'étranger, de nous exprimer sur ces 3 thèmes. Pour cela, elles se déclinent en tables rondes, webinaires dont les participants viennent de tous les horizons politiques, associatifs, géographiques, professionnels, militants ... Vous trouverez toutes les informations sur le site de l'[Assemblée des Français de l'étranger](#).

Mais surtout, en plus de vous informer, c'est vraiment l'occasion de participer, de donner votre avis, de dire ce qui va, ce qui ne va pas, les propositions pour améliorer ces dispositifs. Les possibilités vous sont données sur la page d'accueil des Assises. Vous choisissez votre thème ou tous les thèmes, votre mode de participation, tout est expliqué pas à pas. Alors, nous comptons sur vous pour faire entendre votre voix ! Répondez au [questionnaire en ligne](#).



Présentation des Assises

Votre avis en 5 minutes

Participer et Contribuer aux Assises

Aides sociales directes et indirectes

Bourses Scolaires et AESH

Avenir de la Caisse des Français de l'étranger

Vous avez 5 minutes ?

Dernière nouvelle : Tout citoyen intéressé peut s'inscrire pour participer à la [conférence de consensus](#) des Assises de la protection sociale.

C'est un dispositif de démocratie participative qui vise à faire émerger des propositions partagées sur un sujet complexe, en confrontant l'avis de citoyens à l'expertise de professionnels.

Pour comprendre le dispositif et vous inscrire, [suivez ce lien](#).

Un livre blanc consignera l'ensemble des travaux, des remontées des Français du monde entier.

Voici quelques événements que vous pouvez voir et revoir sur la chaîne Youtube de l'AFE

[L'état des lieux des 3 dispositifs de protection sociale présentés \(le 10 mars\)](#).

[Les aides sociales directes et indirectes \(le 13 mars\)](#) (aides sociales et associations d'entraide, de solidarité : les OLES)

[Un enseignement accessible à tous les Français \(le 4 juillet\)](#) (1- aides à la scolarité ; 2- école inclusive, handicap, statut des AESH)

[Dialogues croisés accompagnement handicap à l'école, AESH \(le 2 juin\)](#).

Merci pour votre intérêt à nos travaux que nous menons dans l'intérêt des plus fragiles d'entre nous.

retrouvez toutes nos informations sur notre site internet
www.francais-solidaires.gr et sur notre page facebook



Le présent message a été adressé sur l'adresse électronique que vous avez mentionnée lors de votre inscription sur les listes électorales consulaires, dont la communication est rendue possible en application des dispositions de l'article L.330-4 du code électoral. Conformément aux recommandations formulées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés en matière d'utilisation des listes électorales à des fins de communication politique, vous pouvez néanmoins vous opposer à l'envoi de nouveaux messages sur simple demande de votre part.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos e-mails, il vous suffit d'utiliser le lien ci-dessous:

[désabonnement](#)

Sent with

Brevo